

N°4

Bulletin d'information
municipal de Marnes

MARNES Infos



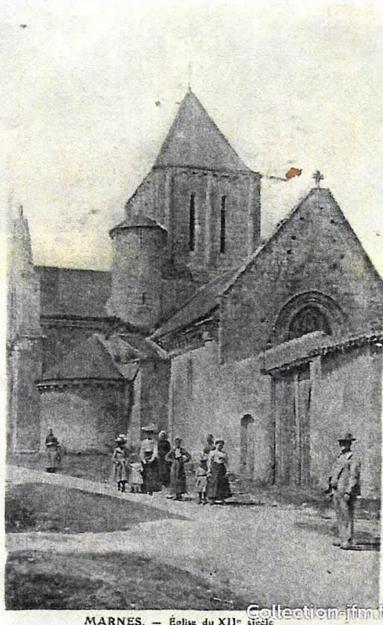
*Angélique DESVIGNES,
Mme le Maire de Marnes*

entourée de son équipe municipale.....

SONT HEUREUX
DE VOUS SOUhaiter
LEURS
MEILLEURS VOEUX

2023

MAIRIE
13 Grand'rue - 79600 MARNES
mairie.marnes@thouars-communaute.fr



MARNES. — Église du XII^e siècle



Église St Jean Baptiste au XII^e siècle et de nos jours



Fontaine de Lion de Marnes



PROCHAINEMENT

AGENDA ... A VENIR

LE SAMEDI 18 FÉVRIER 2023 à 12h30
Repas fin de saison organisé par l'ACCA
Salle des Fêtes Gilles Baudron

LE DIMANCHE 22 JANVIER 2023
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Comité des Fêtes
Salle des Fêtes Gilles Baudron

LE DIMANCHE 11 JUIN 2023 à 9h
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'ACCA
Salle des Fêtes Gilles Baudron

LE MERCREDI 1 FÉVRIER 2023
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'Amitié Marnoise
Salle de la Mairie à 14h30

Le Troc'plantes de Florilège

Le dimanche 16 octobre 2022, l'association Florilège a organisé son traditionnel Troc'Plantes et Troc'Livres dans la prairie du Four à pain.

On y trouvait toutes sortes de plantes d'extérieur et d'intérieur, sous forme de plants, de graines ou de boutures, mais aussi des légumes et des livres.

Trois artistes amateurs de l'Airvaudais, Christiane Guillié, Martine Dionneau et Claudie Frémont, ont exposé leurs œuvres et les visiteurs ont pu découvrir, dans la petite maison du terrain du Four à Pain, différents types de marionnettes de l'association FILOUTRI réalisées et animées par Valérie Gentile RAME.

Pour finir un théâtre d'objets présenté par Valérie Rame : "Le roi des cornichons" et "La princesse des salades" a été organisé.



Téléthon le samedi 3 décembre

Comme chaque année, les six associations de la commune ont organisé diverses activités au profit du Téléthon.

A 10h, une marche dans le bourg de Marnes a été organisée à l'initiative de l'association des Anciens Combattants avec 4 participants.

Dans la salle Gilles Baudron, divers objets étaient proposés à la vente ainsi que du pain cuit au four à pain de la commune et l'urne pour les dons.

Pour finir, 34 personnes ont participé au repas effectué par les bénévoles des associations présents.

Cette journée a rapporté **1 168,50 €** à l'association AFM-TELETHON.



Pour l'année 2022....



Naissance 2022

- FOUSSARD Eliott le 13 mai



Mariage 2022

- le 30 août
M GUIGNARD Julien et Mme PERCEAU Élodie



Décès 2022

- Mme FOURREAU Mariette le 28 janvier
- M FOURREAU André le 08 mars
- Mme DE SAINT-STEBAN le 21 mars
- Mme PERCEAU Marie-Thérèse le 27 mars

- Mme ROUX Paulette le 07 juillet
- Mme AUBINEAU Lucienne le 29 juillet
- M BARRET Bernard le 12 décembre

**VOS CONSEILLERS
DÉPARTEMENTAUX
& VOUS**



CANTON VAL DE THOUET

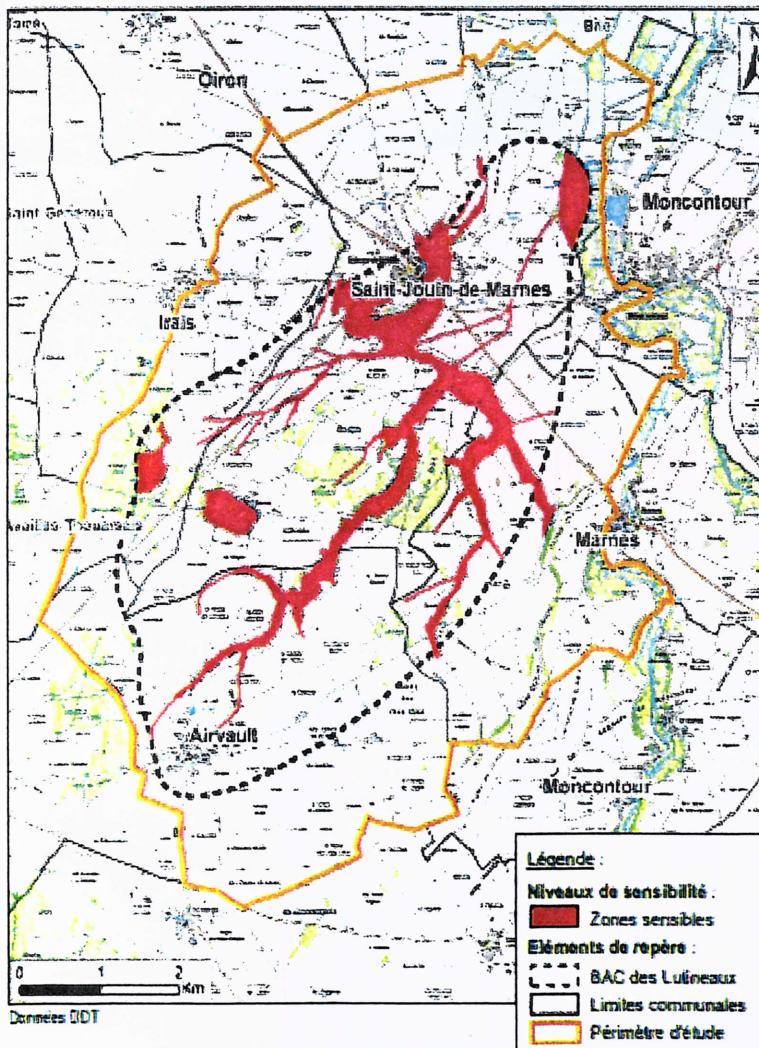
UNE QUESTION, UN BESOIN, UN PROJET,
CONTACTEZ-NOUS !

Le Département à vos côtés au quotidien :
personnes âgées, personnes handicapées, PCH, protection de l'enfance,
solidarité, accompagnement de la vie associative, culturelle et sportive,
routes de patrimoine, fibre optique, bibliothèques, tourisme,
insertion professionnelle, éducation, formation, éducation

**Olivier
FOUILLET**
05 49 06 78 04
olivier.fouillet@deux-sevres.fr

**Maryline
GELEE**
05 49 06 76 56
maryline.gelee@deux-sevres.fr

ZONES SENSIBLES DEFINIES DANS LE CADRE DE LA ZPAAC



Le Club Tourisme en Thouarsais

Les rendez-vous de janvier :

Petit-déj: Les bonnes résolutions de 2023
Mer 11/01 8h30 (30 places)
Lieu : **Café de la place à Mauzé-Thouarsais, 2 Pl. Daniel Civrais**

Eductour: La chapelle Jeanne d'arc
Mer 18/01 14h30 (30 places)
Avec une création sonore de Thylacine
Lieu : **2 Rue du Jeu de Paume, Thouars**

Café gourmand : Trucs et astuces déco pour
relooker son hébergement
Jeu 26/01 14h (30 places)
Avec Anita de "Mon Geste Déco"
Lieu : **Mon Geste Déco, 11 Rte de Parthenay, 79100 Luzay**

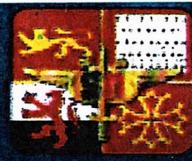


AMENAGEMENT FONCIER EN COURS

L'aménagement foncier des Lutineaux regroupant les communes de Marnes, Airvault, Plaine et Vallées et Irais est actuellement en cours. Les captages des Lutineaux, situés sur la commune déléguée de Saint-Jouin-de-Marnes, sont stratégiques pour l'alimentation en eau potable du Nord des Deux Sèvres. Malgré les différentes actions déjà mises en œuvre, la situation qualitative de l'eau reste préoccupante, sur le bassin d'alimentation des captages des Lutineaux, avec un taux en nitrates en augmentation. Ainsi, les captages des Lutineaux font l'objet d'un arrêté interdépartemental (Deux-Sèvres et Vienne), signé les 27 novembre et 7 décembre 2017, portant délimitation d'une zone de protection des captages d'alimentation en eau potable (ZPAAC).

A l'intérieur de ce périmètre, les acteurs du territoire devront élaborer un programme d'actions en faveur de la qualité de l'eau. Toutes demandes de modifications sur les parcelles du périmètre doit être soumise à l'accord du Département des Deux-Sèvres, maître d'ouvrage des opérations d'aménagement foncier.

Le dossier de cet aménagement est consultable en mairie aux horaires d'ouverture.



Bien préparer ton recensement

EN 5 ETAPES



Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

ETAPE 1

ETAPE 2

Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille



Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

ETAPE 3

ETAPE 4

L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires)



Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen.
Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

ETAPE 5



ATTENTION

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Éducation Nationale.

Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, le certificat de recensement ou une attestation provisoire te sera nécessaire.

Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers

Quartier Abéville

7 Bd du Colonel Barthal

BP 30647

86000 POITIERS

Centre.sncf@orange.fr



05 49 70 84 51 51



GOÛTER DE NOËL DES ENFANTS

Madame le Maire et les membres de la commission action sociale ont organisé le goûter de noël des enfants à la salle de la mairie le mercredi 14 décembre 2022.



Les enfants ont décoré le sapin de noël devant la mairie avec des boules et guirlandes. Ensuite, un goûter a été servi à tous les enfants et adultes présents et l'après-midi s'est fini par l'ouverture des cadeaux offerts par la collectivité aux enfants de 10 ans maximum présents.

SIVU RPI LES 5 VILLAGES - école St Jouin de Marnes

Le S.I.V.U R.P.I. Les 5 Villages regroupe 5 communes : AVAILLES-THOUARSAIS, IRAIS, MARNES, PLAINE-ET-VALLÉES (SAINT-JOUIN-DE-MARNES) et SAINT-GÉNÉROUX.

Il a pour compétence le fonctionnement de la scolarité des enfants de maternelle et de primaire et gère les services de la garderie, du transport scolaire, du restaurant scolaire ainsi que les dépenses liées à la scolarité des enfants (fournitures scolaires, personnel, déplacements, charges d'entretien, petit Équipement...) et les bâtiments.

Les 5 communes adhérentes participent au budget selon la répartition retenue par le Comité Syndical. Le secrétariat est situé à la Mairie de SAINT-GÉNÉROUX et est joignable au 07 72 04 59 49 (n'hésitez pas à laisser un message) ou l'adresse suivante sivurpi-les5villages@orange.fr

Les garderies :

- SAINT-GÉNÉROUX, 24 rue du Vieux Pont : ouverte de 7h15 à 8h45 et de 16h45 à 18h30.
- SAINT-JOUIN-DE-MARNES, à la cantine : ouverte de 7h15 à 9h00 et de 16h30 à 18h30.

Les tarifs 2022/2023, dégressifs en fonction du nombre d'enfants, sont les suivants :

- Au 1 er enfant : 2,35 € la journée et 1,25 € la demi-journée,
- Au 2 ème enfant : 2,25 € la journée et 1,15 € la demi-journée,
- Au 3 ème enfant : 2,15 € la journée et 1,10 € la demi-journée,
- Au 4 ème enfant et suivant : 2,05 € la journée et 1,05 € la demi-journée.

L'École des 5 Villages : 05 49 67 48 53

L'école est située au 31 rue du Stade 79600 PLAINE-ET-VALLÉES (SAINT-JOUIN-DE-MARNES).

L'effectif à la rentrée scolaire 2022-2023 est de 72 élèves.

Les cours sont assurés dans 4 classes :

Les TPS-PS-MS : Madame Séverine TANCHÉ

Les GS-CP : Madame Laëtitia PILLET,

Les CE1-CE2 : Madame Audrey GILLET,

Les CM2 : Madame Amandine LATOUCHE, directrice.



Le 15-12 repas de noël
Le 16-12 Goûter de noël
organisé par l'APE



Décorations fabriquées par les enfants de la garderie

DÉLESTAGE ÉLECTRIQUE POUR CET HIVER

Le risque de coupures programmées sur le réseau électrique existe pour l'hiver 2022-2023, en particulier au mois de janvier 2023 mais elles peuvent ne pas avoir lieu s'il fait un peu plus chaud que prévu et si la mobilisation des particuliers, des entreprises et des administrations publiques au travers des écogestes est au rendez-vous. En cas de délestage électrique, il a été demandé à la commune la création de cellule de crise composée de bénévoles de la commune et de membre de la commission action sociale dont la liste est disponible en mairie.

La procédure de mise en œuvre et d'information des coupures programmées est la suivante :

à J-2 : confirmation par RTE de la prévision d'un signal Ecowatt rouge (risque très important de coupure) L'information sera donnée aux habitants par l'application Intramuros ou déposée en boîte aux lettres par les bénévoles de la cellule.

à J-1, vers 15 heures : confirmation par RTE et Enedis de la possibilité de coupures le lendemain, communiqué de presse de RTE et Enedis comprenant la carte des départements potentiellement concernés. Information communiquée en Mairie en même temps que la population.

le jour J : envoi des alertes aux utilisateurs de l'application Ecowatt quelques heures avant la survenance d'un créneau rouge, activation des coupures par les 30 agences régionales d'Enedis par tranches de 2 heures maximum par client.

Pendant la coupure, la salle de la Mairie sera ouverte aux habitants de la commune qui le souhaitent et alimentée en lumière grâce au groupe électrogène de la municipalité pendant les 2h. Vous serez tous les bienvenus si vous le souhaitez et nous viendrons chercher les habitants non véhiculés ou qui en ressent le besoin. Merci d'en faire la demande auprès du secrétariat de Mairie ou Madame le Maire.



Ensemble, adoptons des petits gestes pour économiser l'eau



Dans la cuisine

- Nettoyer ses légumes dans une bassine et réutiliser cette eau pour arroser les plantes
- Équiper la robinetterie de réducteurs de débit et de mitigeurs

Dans la buanderie

- Choisir des appareils ménagers économies en eau
- Remplir complètement lave-linge et lave-vaisselle avant de les mettre en route, ou utiliser la touche « demi-charge »

Dans les toilettes

- Installer une chasse d'eau à double commande

Dans la salle de bain

- Fermer les robinets pendant le savonnage des mains, brossage des dents et rasage
- Préférer une douche à un bain

Dans le jardin

- Arroser tôt le matin ou tard le soir
- Investir dans un système de goutte à goutte
- Collecter les eaux de pluie
- Paillage et binage limitent les arrosages

Images : Canva, Flaticon, Thierry Montassier

Le soleil brille gratuitement

Le soleil représente une réelle opportunité pour produire sa propre énergie. Il peut apporter **six mois d'eau chaude gratuite** (avec des panneaux thermiques) ou bien autour de **30% de baisse sur la facture d'électricité** (avec des panneaux photovoltaïques).

Néanmoins, ne nous laissons pas éblouir par les promesses de rentabilité exceptionnelle, de travaux gratuits financés par l'État ou de factures quasi nulles. Bien dimensionné, c'est un investissement (autour de 8 000 € pour 3 kWc, environ 8 panneaux ou 15m²) qui sera amorti sur une douzaine d'années. Renseignez-vous auprès des artisans RGE locaux ou bienappelez la communauté de communes.

